



## Rencontre entre l'APPV et la CPM du lundi 27 octobre 2025 à 10h00 à la capitainerie

### **COMPTE RENDU**

#### 1- Etat d'avancement pour le remplacement des barrières du Parking Rive Gauche

La CPM n'a reçu à ce jour qu'un seul devis pour la réparation des barrières. Afin de faire fonctionner la concurrence, la CPM désirerait avoir 2 autres devis. Bien qu'ayant contacté d'autres sociétés, la CPM n'a reçu aucun autre devis. Compte tenu de l'urgence à fermer ce parking qui est utilisé par des automobilistes « non plaisanciers », nous avons demandé à la CPM de faire diligence pour acter de la non-réponse des autres entreprises et de passer la commande à l'entreprise qui a répondu.

#### 2- Echelles immergées

Nous avons fait remarquer à la CPM que les échelles immergées n'étaient pas très bien entretenus (remplis de FICO) et nous semblaient mal positionnées. En effet, les échelles sont du côté du quai et non du côté opposé. Rendant la sortie de l'eau difficile voire impossible du catway en cas de chute. La CPM nous a répondu que les échelles ne pouvaient pas se fixer en bout de catway. De plus, les échelles étaient aussi prévues pour des chutes provenant de promeneurs sur le quai. La CPM s'est engagé à nettoyer ces échelles.

#### 3- Etat d'avancement du rapprochement CPM et SELLOR

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, Lorient agglomération va confier à la CPM la gestion des ports actuellement gérés par la Sellor : Guidel, le port à sec de Lorient La Base et le terre-plein dédié à la course au large. La Région Bretagne en fera de même avec les ports de plaisance de Lorient La Base et Lorient Centre, du port de Kernével à Larmor-Plage et du port d'Hennebont. Les ports de La Pointe et Locmalo à Port-Louis et Ban Gâvres à Gâvres rejoindront également la CPM.

Le transfert de la gestion des ports de l'agglomération de Lorient et d'Hennebont à la Compagnie des Ports du Morbihan (CPM) se précise. Vendredi 19 septembre 2025, le conseil départemental a voté l'augmentation du capital de la société publique locale qui gère déjà la majorité des ports de plaisance du département.

L'ensemble de ces nouvelles concessions prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Pour assurer leur gestion et leur développement, le conseil départemental a approuvé une augmentation de 9,4 millions d'euros de son capital qui s'élèvera à 32,4 millions d'euros. Ils seront apportés par l'entrée de Lorient agglomération et de la Région Bretagne au capital de la Compagnie des ports dont le Département restera majoritaire à hauteur de 68 %.

Les deux collectivités apporteront 7,2 millions d'euros auxquels s'ajouteront 2,2 millions du Département. L'actionnariat de la Compagnie des ports du Morbihan n'est cependant pas figé. Les communes de Port-Louis, Gâvres, Guidel et Ploemeur pourraient faire leur entrée au capital social à plus ou moins court terme.

#### 4- Bilan de la saison 2024

L'année 2025 a été stable. La saison a été belle. Le renouvellement des pontons et la semaine du Golfe a impactée un peu la fréquentation en début de saison.

#### 5- Changement des pontons

Les travaux du changement des pontons se sont bien déroulés. Il n'y a pas eu de surprises.

#### 6- Nouvelle passerelle

Les travaux de la nouvelle passerelle se sont bien déroulés mais des problèmes de sol non prévus ont générés le retard de livraison de la passerelle.

#### 7- Ancienne passerelle (face à la capitainerie)

Changement prévu après les élections 2027/2028

#### 8- Prochain dragage du bassin (et en bordure du ponton d'attente)

Le programme est de 35.000 m<sup>3</sup>, dont 15.000 m<sup>3</sup> pour le port de plaisance et 20.000 m<sup>3</sup> pour le port de commerce

Le dossier pour application de la loi sur l'eau est en cours d'instruction.

Le chantier est prévu pour l'hiver 2026-2027 par machine aspiratrice et refoulement vers la plateforme de Tohannic. A noter que la méthode de l'aspiration supprime pratiquement les problèmes de turbidité et que la rivière de Vannes ne comporte pas d'activité piscicole ou ostréicole, ni de zone de zostères.

#### 9- Pont de Kérino

Il est prévu de remplacer les tôles d'habillage du pont et de repeindre le dessous du tablier

## 10- Informations concernant l'aménagement de la rive gauche

A ce jour, les orientations du projet d'aménagement de la Rive Gauche du Port sont les suivantes :

Constitution d'un grand parc jusqu'au golfe du Morbihan :

- Par le réaménagement, la végétalisation et la structuration des espaces publics dans l'objectif de préserver et mettre en valeur le caractère naturel du site et sa vocation de support de biodiversité
- Par le renforcement des mobilités douces et la réduction de la place de la voiture

Formalisation d'une rive active et culturelle :

- Par la réhabilitation du patrimoine bâti et le développement d'une offre tertiaire
- Par la structuration de la vocation culturelle du secteur : avec notamment l'intégration d'un cinéma d'art et d'essai et du conservatoire à rayonnement départemental (CRD)
- Par le confortement de l'identité maritime du site

Développement d'un coteau habité :

- 50 logements dans l'ilot des capucins, en plus du cinéma
- 200 logements dans les îlots 113/115 rue du Commerce, en plus du conservatoire et des bureaux
- Le maintien des maisons individuelles existantes



Le Parking MOITESSIER ainsi que le parking gratuit rive gauche seront supprimés. Un parking payant sera créé au niveau du nouveau cinéma de la Garenne. La Mairie s'est engagée à construire un ou plusieurs parking(s) réservé aux plaisanciers pour avitailler les bateaux.

## 11- Stationnement pour les utilisateurs du ponton devant Kérino

En attente.

## 12- Agrandissement de la capitainerie et des locaux des associations.

3 cabinets d'architecture ont été retenus. Travaux prévus en 2027. Le parking de la capitainerie ne sera pas supprimé mais une autre disposition de parking sera créée.

## 13- Construction de sanitaires plaisanciers rive droite

Compte tenu des investissements actuels effectués par la CPM, ce dossier n'est pas à l'ordre du jour immédiat. Toutefois, ce dossier n'est pas enterré.

## 14- Suivi Perche cassée à l'entrée du port

Une perche (rouge) devant les Etablissement Caudard doit être remplacée ainsi qu'une autre (verte) à l'entrée du port près du pont de Kérino doit être aussi installée.

Un marégraphe doit être installé près du pont de Kérino

## 15- Tarifs du port en 2026

Pour 2026, la hausse des tarifs de port sera de 0,6%

## 16- TAMATEA

Rien de nouveau

Le 13 novembre 2025

La commission CPM

Gilles GUITARD

*Diffusion aux membres du CA : Yvon BENETEAU, Gérard BODO, Jean CAUDRON, Laurence FLORY, Bernard le GLOAHEC, Gildas LEGO, Daniel LEMOINE, Michel PIERRE*